SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU CÉGEP DE SHERBROOKE

Procès-verbal de la 239e assemblée générale tenue le 30 avril 2026 à 12h30 au 2-52-101

Présences : **60 présences**

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée 2

2. Nomination à la présidence de l'assemblée 2

3. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres 2

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour 2

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la 236e assemblée générale tenue le 13 novembre 2025 et suites 2

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la 237e assemblée générale tenue le 12 février 2026 et suites 2

7. Informations 3

7.1 CRT 3

7.2 Formation retraite 3

7.3 Activité Comité femmes 3

7.4 Grand rendez-vous de l'éducation 4

7.5 Clause de protection 4

7.6 Grève sociale 4

8. Présentation de rapports 4

8.1 Rapport d'activité de l'exécutif (2025-2026) 4

8.2 Rapports des comités institutionnels et syndicaux 5

8.3 Rapport financier d'étape 6

9. Élections 6

9.1 Nomination d'un·e présidente ou président d'élection, d'un·e secrétaire d'élection et de 2 scrutatrices ou scrutateurs 6

9.2 Élections au bureau exécutif 6

9.3 Élections aux comités institutionnels : 7

9.4 Élections et nominations sur les comités syndicaux 15

10. Finances au SPECS-CSN 15

10.1 Signature des effets bancaires (3e signature) 15

10.2 Politique de dons 16

11. Comité de perfectionnement 16

12. Divers 17

13. Levée de l'assemblée. 17

1. Ouverture de l’assemblée

Evelyne Letendre, présidente du SPECS, ouvre l’assemblée. Elle remercie les membres présent.es. Cette assemblée est la dernière de l’année, elle permettra d’élire les membres sur les comités et sur l’exécutif, c’est un exercice démocratique important.

2. Nomination à la présidence de l'assemblée

Résolution 239.1
« Il est proposé de nommer Jean-Luc Filion à la présidence d’assemblée. »
Évelyne Letendre propose et Mathieu Poulin-Lamarre appuie.
Adoptée à l’unanimité.

3. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres

Il n’y a aucune personne membre à accepter aujourd’hui.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 239.2
« *Il est proposé d’adopter l’ordre du jour tel que présenté.* »
Jean-Thomas Courchesne propose et Geneviève Charest appuie.
Adoptée à l’unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la 236e assemblée générale tenue le 13 novembre 2025 et suites

Résolution 239.3
« Que les membres de l’assemblée générale du SPECS adoptent le procès-verbal de la 236e assemblée générale tenue le 13 novembre 2025 tel que présenté. »
Catherine Ladouceur propose et Jean-Thomas Courchesne appuie.
Adoptée à l’unanimité.

Suites au procès-verbal : Aucune.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la 237e assemblée générale tenue le 12 février 2026 et suites

Résolution 239.4
« Que les membres de l’assemblée générale du SPECS adoptent le procès-verbal de la 237e assemblée générale tenue le 12 février tel que présenté. »
Julie Dionne propose et Jean-Thomas Courchesne appuie.
Adoptée à l’unanimité.

Suites au procès-verbal :

On demande un suivi au sujet de la résolution votée pour demander que la compagnie Garda ne soit plus embauchée par le cégep pour ses gardien.nes de sécurité. Evelyne Letendre explique que la direction a envoyé une lettre à l’exécutif dans laquelle elle explique les raisons qui l’empêchent de mettre fin au contrat avec Garda. Toutefois, la direction a aussi rédigé une lettre, qui a été envoyée à

la compagnie, dans laquelle elle demande à Garda de s'assurer que ses filières québécoises respectent les règles éthiques. La direction s'est également montrée fermée à l'idée d'embaucher elle-même les gardien.nes, entre autres à cause du grand roulement de personnel et des besoins du cégep (24 heures sur 24, 7 jours sur 7), ce qui demanderait une gestion trop complexe selon elle.

7. Informations

7.1 CRT

Steve McKay, vice-président aux relations de travail, mentionne certains éléments liés au CRT.

Il aborde le processus des tâches. En 2026, 464 ETC ont été reçus, dont 419 ETC pour l'enseignement, donc on constate une augmentation. Il mentionne toutefois des constats préoccupants : les hausses de la population étudiante sont moins importantes que prévues, le cégep reçoit plus de demandes, mais trop dans des programmes contingentés, alors que certains programmes souffrent d'une baisse importante (comme Graphisme et Informatique) dans le réseau, possiblement en lien avec l'IA. Une réflexion s'impose, la réalité du travail change.

Sous-embauche : injection totale de 12-13 ETC dans les départements en plus de 3 ETC pour des projets financés par la direction. La partie syndicale insiste pour que la proportion se maintienne (peu de projets, plus dans les classes).

PESH : les ressources ont été distribuées. On rappelle qu'il s'agit de décisions patronales.

Les membres du CRT ont proposé d'annualiser la gestion de la sous-embauche, de prendre la moyenne de l'année divisée par deux pour une meilleure prévisibilité.

On tente de comprendre pourquoi la sous-embauche est générée une session après l'autre. La 2^{e} date d'abandon change le comportement des personnes étudiantes, ce qui rend les prévisions difficiles. Il est difficile pour les membres du CRT d'amener le SOSRAP à modifier son modèle. Du travail en CRT a été fait à ce sujet, mais de la résistance est perçue. La sous-embauche est chronique dans le réseau, les instances syndicales s'inquiètent de cela. La FNEEQ a cela en tête pour les prochaines négociations. On mentionne la possibilité de formations avec les coordinations pour mieux injecter la sous-embauche dans la classe.

Cours multi en SH : les travaux se poursuivent jusqu'à la fin de la session.

On se demande si d'autres méthodes de calcul ont déjà été envisagées par la direction. On suggère de faire un CADES à ce sujet pour avoir des idées.

On rappelle que les personnes impliquées au CRT négocient, mais que c'est la direction qui décide en bout de ligne.

7.2 Formation retraite

Josée Morais rappelle que la FNEEQ vient nous offrir cette formation en mai, en présentiel. Un lien sera envoyé dans le QLP pour l'inscription. La formation aura lieu le 20 mai à 18h.

7.3 Activité Comité femmes

Josée Morais invite les membres s'identifiant comme femmes à l'activité du 6 mai pour souligner la Journée internationale des femmes. C'est une activité d'autodéfense et « d'empowerment ». Il reste

encore des places. Des informations seront envoyées dans le QLP. Ce sera aussi l'occasion de porter nos épinglettes du 8 mars. La formation sera offerte par le Cercle des sirènes.

7.4 Grand rendez-vous de l'éducation

Michèle Le Risbé explique ce qu'est cet événement qui aura lieu les 4 et 5 décembre à Québec. Une assemblée régionale préparatoire aura lieu à Granby le 21 mai en présence de 16h30 à 18h30, des rencontres à distance seront aussi possibles. Un lien pour s'inscrire sera envoyé dans le QLP. Trois chantiers seront abordés : la transformation de la profession enseignante, la révision de la structure et du système de l'éducation, l'être humain au cœur d'une profession en évolution constante.

7.5 Clause de protection

Mylène Filion-Hébert rappelle qu'un gain a été obtenu dans la dernière négociation. Pour les 3 dernières années de la convention, si l'inflation dépasse le pourcentage d'augmentation, une protection du pouvoir d'achat pouvant aller jusqu'à 1 % sera appliquée. La clause est actuellement déclenchée. Un ajustement de 0,11 % sera donc fait sur nos paies. Cette clause nous permet de ne pas nous appauvrir, même si pour cette fois-ci le montant n'est pas si grand. L'employeur a jusqu'au 17 octobre pour verser l'ajustement, qui sera rétroactif au 31 mars (calculé sur le salaire avant l'augmentation d'avril). Un outil de calcul est en préparation par d'autres exécutifs. Notre salaire sera aussi ajusté en conséquence de cet ajustement. L'exécutif va s'assurer que les délais sont respectés.

7.6 Grève sociale

Evelyne Letendre rappelle qu'un message a été envoyé plus tôt dans la journée au sujet du mandat de grève voté jeudi dernier en AG. Les conditions d'exercice du mandat de grève ne sont pas rencontrées. La journée de demain sera donc une journée régulière. Par contre, Evelyne rappelle que les activités prévues demain sont maintenues. Des informations ont été envoyées dans le QLP cette semaine. Du piquetage aura lieu le matin, puis un kiosque sera tenu sur le campus et, enfin, une manifestation aura lieu en après-midi. Les membres sont invité.es en grand nombre.

8. Présentation de rapports

8.1 Rapport d'activité de l'exécutif (2025-2026)

Evelyne Letendre présente le rapport annuel de l'exécutif. Elle souligne que le contexte social et politique actuel a rendu l'année intense pour les membres de l'exécutif. Il a fallu entre autres organiser des actions de mobilisation, informer les membres, participer aux instances et prendre la parole à ce sujet dans les médias.

Evelyne souligne le travail des membres de l'exécutif :

- Mathieu Poulin-Lamarre a occupé le poste du secrétariat pour la session d'automne. Il a poursuivi son travail rigoureux au sein de l'équipe dans de nombreux dossiers.
- Mylène Filion-Hébert a fait son entrée au CRT pour y remplacer Mathieu. Elle a aussi représenté l'exécutif au sein de la MIRE (Mobilisation, information et résistance enseignante), l'organe lié à la mobilisation à la FNEEQ. En tant que VP à la mobilisation et à l'information, elle a participé à de nombreuses réunions et à l'organisation des actions de visibilité.

- Josée Morais, trésorière au SPECS, a endossé le projet de renouvellement du site internet et de création du nouveau logo du SPECS. Elle a poursuivi sa participation au CRT et sa gestion transparente et rigoureuse des finances.
- Steve McKay, VP aux relations de travail, a dirigé l'équipe du CRT et traité de nombreux dossiers (griefs, accompagnements, etc.). Il nous représente aussi au Conseil central de l'Estrie.
- Michèle Le Risbé, VP aux affaires pédagogiques, nous a représenté à la Commission des études. Elle a installé une communication constante avec Sophie Meyer et rend régulièrement visite aux membres du SPECS.
- Jean-Christophe Dominique, nouvelle recrue du SPECS cette année au poste de conseiller, a également participé à la Commission des études. Il s'est aussi impliqué dans plusieurs dossiers liés aux membres et aux départements.
- Evelyne Letendre, présidente du SPECS, a repris le secrétariat cet hiver en remplacement de Mathieu. Elle a aussi porté la voix du SPECS dans les médias, dans les instances, dans les actions de visibilité ainsi qu'auprès de la direction et des deux autres syndicats. Elle s'est impliquée dans de nombreux dossiers tout au long de l'année.

L'exécutif du SPECS a effectué un travail rigoureux et soutenu cette année pour défendre les droits des membres et remercie l'assemblée générale pour sa confiance.

8.2 Rapports des comités institutionnels et syndicaux

Evelyne Letendre rappelle que les rapports des comités sont disponibles sur le site du SPECS et ont été envoyés dans un QLP express. Les membres sont invité.es à les lire.

Evelyne mentionne le travail de deux comités institutionnels majeurs :

- Le CRT (Comité des relations de travail) : Isabelle Beaudoin, Jean-Luc Filion, Marie-Hélène Martin, Nada Tremblay, Steve McKay, Josée Morais et Mylène Filion-Hébert siègent sur ce comité. Cette année, le travail a porté entre autres sur les ressources enseignantes et la sous-embauche, les cours multidisciplinaires et les SPR. On remercie les membres du CRT pour ce travail important et prenant.
- La CÉ (Commission des études) : Jean-Philippe Gaulin, Laurent Côté, Claudine Desautels, Cynthia Law-Kam Cio, Chantal Gauvreau, Marie-Ève Lévesque, Jean-Christophe Dominique, Annissa Laplante, Marie-Claude Brosseau, Léa Mead, Alexandre Brizzard et Michèle Le Risbé siègent sur ce comité. Cette année, ils ont travaillé notamment sur l'intégrité intellectuelle, la PIGP, le projet pilote de gestion des absences à une évaluation sommative, la formation continue et l'internationalisation. On remercie les membres de la CÉ pour ce travail important et prenant.

Evelyne rappelle qu'il y a de nombreux autres comités institutionnels dont le travail est essentiel pour le bon fonctionnement de notre institution, pour la réalisation de certains projets et pour l'avancement des idées. On remercie les membres pour leur implication dans ces comités.

Un mot est lu pour souligner l'engagement de Dom Dubuc. Elle prend sa retraite à la fin de l'année scolaire. Jean-Christophe Dominique et Julie Dionne prennent la parole pour souligner son travail en tant que membre de l'exécutif du SPECS, mais aussi sur de nombreux comités au fil des années. Son implication liée à la cause LGBTQ+ est notable et toujours aussi nécessaire. On remercie Dom pour toutes ces années d'engagement.

8.3 Rapport financier d'étape

Josée Morais présente le rapport d'étape qui est une mise à jour des prévisions d'octobre 2025. Elle mentionne que nous sommes rendus à 75 % de l'année en ce qui concerne les finances. Les chiffres présentés datent du 31 mars 2026.

Josée aborde les cotisations, les contributions aux centrales, les salaires et charges liés à l'employé, les frais de bureau et de télécommunication (entre autres les frais liés au site internet), les frais de représentation (Congrès de la CSN en mai), la mobilisation, les dons de solidarité, les frais de comités, les assemblées générales et les activités spéciales.

Concernant le FRS, Josée mentionne sa hauteur. L'objectif fixé semble tout à fait possible à atteindre pour 2028.

Une membre fait une mention de félicitation à la trésorière pour la clarté de sa présentation.

On mentionne que le PL3, devenu la loi 4, nous obligera à scinder la cotisation en deux parties, mais que ce que nous avons accumulé jusqu'à maintenant pourra être utilisé comme nous le voulons malgré les nouvelles règles qui entreront en vigueur.

9. Élections

9.1 Nomination d'un·e présidente ou président d'élection, d'un·e secrétaire d'élection et de 2 scrutatrices ou scrutateurs

Résolution 239.5
« Il est proposé que Jean-Luc Filion agisse comme président d'élection, que Josée Morais soit secrétaire d'élection et que Joannie Roberge et Michael Labarre soient scrutatrices et scrutateurs. »
Proposée par Mathieu Poulin-Lamarre
Appuyée par Geneviève Charest
Adoptée à l'unanimité

9.2 Élections au bureau exécutif

Des candidatures en bonne et due forme ont été reçues pour 6 postes.

Recommandation 1 :

Résolution 239.6
« Il est proposé de procéder à l'élection du bureau exécutif par un bulletin de vote commun. »
Proposée par Noémi Roy
Appuyée par Catherine Ladouceur
Adoptée à l'unanimité

- **Présidence :** Julie Dionne
- **Secrétariat :** Evelyne Letendre
- **Trésorerie :** Jean-Christophe Dominique
- **Vice-présidence aux relations de travail :** Steve McKay
- **Vice-présidence aux affaires pédagogiques :** Michèle Le Risbé
- **Vice-présidence à l'information et à la mobilisation :** Mylène Filion-Hébert
- **Conseiller :** Aucune candidature

Un vote secret a lieu. Les 6 personnes sont élues.

Les élections sont ensuite ouvertes pour le poste de conseiller.

La présidence d'élection appelle les candidatures.

Jean-Philippe Royer se propose.

Aucune autre candidature n'est reçue.

Fermeture de la période de mise en candidature.

Le vote a lieu.

Jean-Philippe Royer est élu.

Proposition de destruction des bulletins de vote :

Résolution 239.7
« Que le SPECS-CSN procède à la destruction des bulletins de vote sept jours suivant la fin du vote, soit le jeudi 7 mai 2026. »
Proposée par Martin Fontaine
Appuyée par Dom Dubuc
Adoptée à l'unanimité.

Les membres de l'exécutif du SPECS lisent un petit mot pour souligner le départ de Josée Morais et la remercier pour son travail des quatre dernières années en tant que trésorière au SPECS.

9.3 Élections aux comités institutionnels :

9.3.1 Comité de la Formation générale

Deux mandats d'un an

Disciplines autres que les quatre disciplines principales de la FG

Ouverture de la période de mise en candidature.

Martin Fontaine se propose.

Richard Cloutier se propose.

Aucune autre candidature n'est reçue.

Martin Fontaine et **Richard Cloutier** sont élus par acclamation.

9.3.2 Résolutions départementales à entériner

I-13 : Comité consultatif des arts et de la culture : trois mandats de deux ans

- Danse : *« Le département de danse propose **Christophe Benoit-Piau** pour participer au comité consultatif des arts et de la culture. »*
- Langues modernes : aucune résolution reçue.
- Musique : *« **Annam Nguyen** a été élu par notre assemblée départementale pour être notre représentant sur le CCACCS. »*

I-14 : Comité éthique de l'utilisation des animaux : deux mandats de deux ans

- Techniques de bioécologie : aucune résolution reçue.
- Gestion et technologies d'entreprise agricole :
 « Le département de GTEA désigne Krystal Coddington (et Valérie Charest comme substitut) pour siéger sur le Comité éthique de l'utilisation des animaux pour le mandat de deux ans se terminant en juin 2028. »
 Proposée par Stéphane Adam
 Appuyée par Joëlle Guay
 Adoptée par l'assemblée départementale à l'UNANIMITÉ le 9 avril à Sherbrooke

I-14 : Comité éthique de l'utilisation des animaux : deux mandats de deux ans

- Biologie :
 « *Pour le comité Biosécurité, le département de Biologie a élu Rosalie Lemay pour le prochain mandat qui se terminera en juin 2028. L'autre siège du département de Biologie demeure occupé par Olivier Domingue dont le mandat prendra fin en juin 2027*. »
- Techniques de santé animale :
 Les membres du département Techniques de santé animale ont appuyé à l'unanimité la proposition suivante :

 « Que Jean-Pierre Roy agisse à titre de représentant enseignant de la discipline Techniques de santé animale sur le comité de biosécurité pour un mandat de deux ans, soit pour l'année 2026-2027 et pour l'année 2027-2028. »

9.3.3 Autres postes à combler

I-01 CRT (Comité des relations du travail) :

Deux mandats de deux ans

Ouverture de la période de mise en candidature.

Isabelle Beaudoin se propose.

Jean-Luc Filion se propose.

Aucune autre candidature n'est reçue.

Isabelle Beaudoin et **Jean-Luc Filion** sont élu.es par acclamation.
--

I-02 CÉ (Commission des études) :

Cinq mandats de deux ans et un mandat d'un an (remplacement)

Ouverture de la période de mise en candidature.

- Famille des Techniques physiques : **Charles Richard** (Génie électrique)
- Famille des Techniques de l'administration : **Marie-Ève Lévesque** (Techniques de bureautique)

- Famille des Sciences de la nature : **Jean-Christophe Dominique (**Biologie)
- Formation générale : **Annissa Laplante** (Littérature et communication)
- Base individuelle, pour le personnel enseignant : **Léa Mead** (Philosophie)
- Remplacement pour la deuxième année du mandat (années impaires) - Base individuelle, pour le personnel enseignant : **Jean-Lou Leduc-Paré (**TAG)

Aucune autre candidature n'est reçue.

Les six personnes sont élu·es par acclamation.
--

I-03 : CA (représentant.es au Conseil d'administration) :

Un mandat de 3 ans débutant le 1er juillet 2026

Ouverture de la période de mise en candidature.

Émilie Poulin (TAG) se propose.

Aucune autre candidature reçue.

Émilie Poulin est élue par acclamation.
--

I-04 : Comité consultatif sur la réussite éducative et la persévérance scolaire :

Cinq mandats de deux ans jusqu'en juin 2028 (un.e membre enseignant.e par secteur et une personne représentant Tremplin DEC)

La direction a fait parvenir les informations suivantes à l'exécutif du SPECS :

Afin d'assurer une continuité dans la vision ainsi qu'une cohérence avec le Plan de réussite, le C-CREPS est rattaché à la commission des études (CÉ). Toutefois, ses membres peuvent provenir de l'extérieur de celle-ci.

Coordination : La direction du Service de soutien à l'enseignement, à la recherche et à la réussite (SSERR)

Mise en place : Élection des membres du comité lors des assemblées syndicales (mai et juin 2026)

Début des travaux : Septembre 2026

Mandat : 2 ans

- Soutenir la mise en œuvre du Plan de réussite;
- Analyser les enjeux liés à la réussite et à la persévérance;
- Favoriser la collaboration entre les différents services, directions et membres du personnel impliqués ainsi qu'avec les personnes étudiantes.

Objectifs

- **Développer et maintenir une vision commune de la réussite étudiante**, alignée sur les valeurs institutionnelles et les orientations du Plan de réussite;
- **Favoriser la collaboration entre les services et les professions** afin d'éviter le travail en silo et d'assurer une cohésion dans les actions déployées;
- **Clarifier et reconnaître les rôles et responsabilités** de chacun des acteurs impliqués dans la réussite et dans la persévérance scolaire;
- **Identifier les enjeux prioritaires** émergents ou récurrents en matière d'aide à la réussite et de persévérance scolaire;
- **Formuler des recommandations** notamment à la commission des études pour améliorer les pratiques et les mesures d'aide offertes aux personnes étudiantes.

Composition (21 personnes)

- **Personnel professionnel (7)**
 - Un conseiller ou une conseillère pédagogique à la réussite (CP réussite) au SSERR
 - Un aide pédagogique individuel ou une aide pédagogique individuelle (API)
 - Un conseiller ou une conseillère aux Services adaptés (CSA)
 - Un conseiller ou une conseillère d'orientation (CO)
 - Un conseiller ou une conseillère pédagogique au Service de l'internationalisation
 - Un conseiller ou une conseillère pédagogique du Centre de formation continue (CFC)
 - Un membre du personnel professionnel provenant du Service d'aide psychosociale
- **Personnel enseignant (5)**
 - Cinq personnes enseignantes représentant les quatre secteurs avec une représentativité des parcours pré-universitaires, techniques et de la formation générale, ainsi qu'une personne représentant le cheminement Tremplin-DEC
- **Personnel de soutien (3)**
 - Le technicien ou la technicienne en administration attitrée au dossier de la réussite au SSERR
 - Un technicien ou une technicienne en travaux pratiques (TTP)
 - Un technicien ou une technicienne en éducation spécialisée (TES)
- **Cadres (4)**
 - La direction adjointe au Service de soutien à l'enseignement à la recherche et à la réussite (SSERR)
 - Une direction adjointe aux études

- Une personne représentant la Direction des affaires étudiantes, communautaires et internationales
- Une personne représentant la Direction du CFC

- **Personnes étudiantes (2)**
 - Deux personnes étudiantes dont une personne représentant le parcours pré-universitaire et une personne représentant le parcours technique

Responsabilités du comité

Le C-CREPS est un **comité consultatif**. À ce titre, il n'a pas de pouvoir décisionnel, mais il joue un rôle essentiel d'analyse, de recommandation et de concertation institutionnelle. Ses responsabilités sont les suivantes :

- **Analyser les données et les enjeux liés à la réussite et à la persévérance** (taux de réussite, indicateurs, observations terrain, retours des services, etc.).
- **Identifier les obstacles et les facteurs facilitants** en lien avec la réussite étudiante.
- **Formuler des avis, recommandations et propositions d'actions** à l'intention des directions et services concernés, afin d'améliorer les mesures d'aide et les pratiques éducatives.
- **Assurer une circulation de l'information** entre les différents services, programmes et instances, de manière à soutenir une compréhension partagée des enjeux.
- **Contribuer à la cohérence et à l'arrimage des initiatives** liées à la réussite et à la persévérance scolaire, en évitant les duplications d'efforts et en favorisant des interventions concertées.
- **Participer à l'évaluation continue du Plan de réussite**, notamment en donnant un avis sur les priorités d'intervention, le suivi des mesures et l'évolution des besoins.
- **Agir comme espace de dialogue interprofessionnel**, permettant de croiser les expertises, d'examiner les situations émergentes et de proposer des pistes communes.

Fonctionnement :

- **Rencontres régulières :** Minimum deux réunions par session, centrées sur l'analyse d'enjeux précis et sur l'avancement des mesures prévues au Plan de réussite.
- **Sous-comités thématiques :** Au besoin, des groupes de travail sont formés pour approfondir certaines thématiques, proposer des pistes d'action ou analyser des données spécifiques.

Sondage :

- Un **sondage auprès des services** directement en lien avec la réussite et la persévérance scolaire sera réalisé afin d'identifier les sujets, préoccupations ou enjeux qu'ils souhaitent voir à l'ordre du jour, assurant ainsi que les travaux du comité répondent aux besoins réels du milieu.

Ouverture de la période de mise en candidature.

Secteur A : aucune candidature reçue.

Secteur B : Marie-Ève Dubois (Physiothérapie) se propose.

Secteur C : Noémi Roy (Mathématique) se propose.

Secteur D : aucune candidature reçue.

Tremplin DEC : Marie-Claude Brosseau (Littérature et communication) se propose.

Aucune autre candidature n'est reçue.

Marie-Ève Dubois, **Noémi Roy** et **Marie-Claude Brosseau** sont élues par acclamation.

On se demande si une plage horaire sera réservée. On mentionne que les réunions seraient surtout avant la session, dans l'intersession ou en fin de session.

--

I-05 : Comité perfectionnement :

Un mandat de deux ans

Ouverture de la période de mise en candidature.

Émilie Poulin (Techniques administratives) se propose.

Aucune autre candidature n'est reçue.

Émilie Poulin est élue par acclamation.

--

I-08 : Comité consultatif de la recherche :

Un mandat de deux ans

Ouverture de la période de mise en candidature.

Richard Cloutier (Génie électrique) se propose.

Aucune autre candidature n'est reçue.

Richard Cloutier est élu par acclamation.

--

I-09 : CÉR (Comité éthique de la recherche)

Ouverture de la période de mise en candidature.

Pour une personne versée en droit, un mandat de trois ans

Jean-Luc Filion (Philosophie) se propose.

Pour une personne avec des aptitudes en recherche, un mandat de trois ans

Axcel Selemani (Économique) se propose.

Aucune autre candidature n’est reçue.

Jean-Luc Filion et **Axcel Selemani** sont élus par acclamation.
--

I-10 : Comité de sélection des projets de mobilité étudiante hors Québec :

Un mandat de deux ans

Ouverture de la période de mise en candidature.

Patrice Parayre (Techniques de génie mécanique - maintenance industrielle) a envoyé une procuration en bonne et due forme.

Aucune autre candidature n’est reçue.

Patrice Parayre est élu par acclamation.
--

I-13 : Comité consultatif des arts et de la culture :

Ouverture de la période de mise en candidature.

Un mandat de deux ans – une personne représentant la formation générale

Maria Chelkowska (Philosophie) a envoyé une procuration en bonne et due forme.

Un mandat de deux ans – une personne représentant le secteur technique autre qu’artistique

Mylène Filion-Hébert (Soins infirmiers) se propose.

Un mandat d’un an (années impaires) - 1 représentant du secteur préuniversitaire autre qu’artistique

Aucune candidature n’est reçue.

Maria Chelkowska et **Mylène Filion-Hébert** sont élu.es par acclamation.
--

I-17 : Comité d’accès à l’égalité à l’emploi

On précise que l’exécutif du SPECS a demandé à la direction de réactiver ce comité afin de discuter des enjeux qui touchent les personnes issues de la diversité ainsi que les personnes neurodivergentes.

La direction a fait parvenir les informations suivantes à l’exécutif :

Un mandat d’un an (jusqu’en juin 2027)

Cégep: Emy Leclerc et Danielle Ferland

- 1 personne représentant le personnel enseignant et 1 membre de l'exécutif du SPECS
- 1 personne représentant le personnel professionnel
- 1 personne représentant le personnel de soutien

Ce comité a pour mandat de faire au Cégep toutes les recommandations utiles sur le suivi de l'implantation du programme d'accès à l'égalité en emploi; d'étudier tout problème en découlant. (Article 2-4.00 de la convention collective du personnel enseignant FNEEQ-CSN)

Ouverture de la période de mise en candidature.

Jean-Lou Paré-Leduc (TAG) se propose.

Aucune autre candidature n'est reçue.

Jean-Lou Paré-Leduc est élu par acclamation.
--

I-23 : Comité de santé psychologique de la communauté étudiante

Années paires – Secteur technique

Aucune candidature n'a été reçue.
--

I-24 : Comité paritaire sur la plage horaire commune

Deux mandats de deux ans jusqu'en juin 2028 – environ 2 rencontres par année

Ouverture de la période de mise en candidature.

Josée Morais se propose.

Julie Dionne se propose.

Aucune autre candidature n'est reçue.

Josée Morais et **Julie Dionne** sont élues par acclamation.
--

I-25 : Comité consultatif sur l'intelligence artificielle

La direction a envoyé les informations suivantes au sujet de ce comité :

Un mandat d'un an (jusqu'en juin 2027)

Deux mandats de deux ans (jusqu'en juin 2028)

Même mandat malgré un changement de direction (Sophie Meyer et Nicolas Caron vont s'occuper du comité).

Il y aura en parallèle un comité de travail ad hoc découlant de la CE pour des recommandations pédagogiques en lien avec l'IA (pas besoin d'élections).

Un membre du comité souligne que de la confusion règne dans ce comité, entre autres en lien avec les autres comités et sous-comités qui travaillent sur l'IA. On se demande qui fera quoi. Michèle Le Risbé mentionne que le comité allait être scindé en deux, car il ne fonctionnait pas bien. Le volet administratif sera géré par la direction, le volet pédagogique aura des postes pour les personnes enseignantes. On veut travailler sur les préoccupations des personnes

enseignantes, sur les manières de développer des pratiques et de contrer les problèmes. L'exécutif demandera des clarifications.

Ouverture de la période de mise en candidature.

Un mandat d'un an (jusqu'en juin 2027)

Pierre-Luc Breault (Informatique) se propose.

Deux mandats de deux ans (jusqu'en juin 2028)

Michael Labarre se propose.

Émilie Poulin se propose.

Aucune autre candidature n'est reçue.

Pierre-Luc Breault, **Michael Labarre** et **Émilie Poulin** sont élu·es par acclamation.
--

9.4 Élections et nominations sur les comités syndicaux

Syndical-03 : Comité de discipline :

Quatre mandats d'un an

Ouverture de la période de mise en candidature.

Jean-Thomas Courchesne (Langues modernes) se propose.

Josée Morais (Graphisme) se propose.

Catherine Ladouceur (Littérature et communication) se propose.

Aucune autre candidature reçue.

Jean-Thomas Courchesne, **Josée Morais** et **Catherine Ladouceur** sont élu.es par acclamation.

Le quatrième poste demeure vacant.
--

Comités ouverts à la participation de toutes et tous sans limite quant au nombre de personnes. Mandats d'un an, renouvelables annuellement.

Evelyne invite les membres à consulter la liste sur le site du SPECS et à la contacter pour qu'un nom soit ajouté ou retiré de la liste.

10. Finances au SPECS-CSN

10.1 Signature des effets bancaires (3e signature)

Josée Morais présente la recommandation 2 :

Résolution 239.8
« *Il est proposé de désigner Steve McKay troisième personne signataire des chèques et tout autre effet de commerce du SPECS-CSN à compter de juillet 2026, la personne présidente et la personne trésorière étant déjà désignées signataires en vertu des statuts et règlements du SPECS-CSN (5.11 d).* »
Proposée par Jean-Thomas Courchesne
Appuyée par Martin Fontaine
Adoptée à l'unanimité

10.2 Politique de dons

Josée propose aussi de modifier la politique de dons du SPECS pour suivre les recommandations du Comité de surveillance.

Elle présente la **recommandation 2 :**

- Considérant que la politique n'a pas été modifiée depuis le 22 mars 2016;
- Considérant qu'à la suite de la décision prise en assemblée générale de majorer la contribution au PER de 2000$ à 2500$, et considérant l'article 1.2 de la Politique de don, le comité de surveillance avait rappelé la nécessité de majorer le montant global à inscrire aux prévisions budgétaires pour les dons de solidarité;
- Considérant qu'à la suite de cette recommandation, le budget de don est passé de
 - 2500$ (dons de solidarité internationale) + 2500 $ (dons de solidarité locale)
- à 3000$ (dons de solidarité internationale) + 3000$ (dons de solidarité locale);
- Considérant la recommandation du comité de surveillance en octobre 2025 de faire passer le montant de don de solidarité maximal sans référer à l'assemblée de 200$ à 500$, et ce, afin de donner une plus grande latitude à l'exécutif;

Résolution 239.10
« Il est proposé que les articles suivants de la Politique de solidarité du SPECS-CSN soient modifiés ainsi :

1.4 Toute demande de solidarité excédant 500$ annuellement pour un même organisme doit être référée à l'assemblée générale.

2.1 Verser entre 100 $ et 500 $ aux syndicats régionaux et nationaux en conflit. »
Proposée par Michael Blais
Appuyée par Mathieu Poulin-Lamarre
Adoptée à l'unanimité

11. Comité de perfectionnement

Catherine Ladouceur présente les modifications aux règles du Comité de perfectionnement. Elle explique le fonctionnement et les règles du comité. Elle rappelle les activités admissibles. Elle explique comment se rendre jusqu'au guide disponible sur l'intranet dans la section du personnel enseignant.

Les modifications apportées sont expliquées. La hausse des demandes, la hausse des coûts généraux et les surplus de la pandémie maintenant épuisés expliquent ces changements.

1- Le budget individuel revient à ce qu'il était avant la pandémie : 800 $ par personne.
*On annonce aussi la fermeture du budget d'aide complémentaire spécial.

2- Le budget départemental sera de 2000 $ une fois par année (maximum de 10 000$ au total à distribuer).
*Une priorité sera accordée aux départements qui n'en ont pas eu récemment. Une analyse de chaque dossier sera faite, une lettre d'intention sera à fournir avant le 1er novembre.

L'objectif est que le budget soit réparti de manière la plus équitable possible.

Le comité a toujours la possibilité de revenir en assemblée pour faire des changements pendant l'année.

On demande si les formations exigées par l'employeur auront une priorité ou s'il faut faire des représentations auprès de la direction. On mentionne que des demandes sont faites pour que les formations exigées par la direction soient financées par un autre budget, la demande sera répétée.

12. Divers

Rien à signaler

13. Levée de l'assemblée.

Résolution 238.8
« L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé de lever l'assemblée à 15h. »
Proposée par Michael Labarre
Appuyée par Annissa Laplante
Adoptée à l'unanimité.

Rédigé par Evelyne Letendre, secrétariat SPECS